



# Organisation de la rentrée scolaire 2023

publié le 17/07/2023 - mis à jour le 23/08/2023

La rentrée pour les classes de **6ème** est fixée au **lundi 4 septembre à 8h30**.

Les classes sont prises en charge par le professeur principal de 8h30 à 16h30.

La demi-pension fonctionnera.

Les élèves de 6ème sont « libérées » le mardi 5 septembre.

Pour les **autres niveaux**, la rentrée est fixée au **mardi 5 septembre** :

- **8h30** : appel des classes de **3ème** (fin des cours selon l'emploi du temps de l'après-midi)
- **9h00** : appel des classes de **4ème** (fin des cours selon l'emploi du temps de l'après-midi)
- **9h30** : appel des classes de **5ème** (fin des cours selon l'emploi du temps de l'après-midi)

La demi-pension fonctionnera.

La rentrée des élèves d'**Ulis TSA** (troubles du spectre de l'autisme) est répartie entre le 4 et le 5 septembre. Les parents seront contactés par l'enseignant(e) référent(e) d'Ulis.

Début de l'emploi du temps (tous niveaux) : mercredi 6 septembre. L'emploi du temps est provisoire jusqu'au vendredi 15 septembre inclus.

L'équipe de direction

(organisation validée par le CA du 26 juin 2023)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement** : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**